Journal d'information municipal
Le Grau du Roi - Port Camargue

Vues sur le large

LE GRAU DU ROI
PORT CAMARGUE

Décembre 2023, janvier et février 2024
N° 194

Des étoiles plein les yeux avec Le Grau Noël

P 19

Les Journées des phares de France accueillies

P 6

Cesel : un travail contributif utile

P 16

Le ponton de l'Espiguette inauguré

P 26

Sommaire

Dossier spécial 4-5

Protéger 6

La Ville a accueilli les Journées des phares de France 6
Les vins Sable de Camargue obtiennent l'AOP 7
30 ans, le bel âge pour le Syndicat mixte de la Camargue gardoise 8-9
Le mourre de pouar "Le Lisieux" de retour à son port d'origine 10
Cent nouvelles espèces d'arbres replantées d'ici février 11
Secours : une boîte à urgences pour gagner un temps précieux 12
Tri des biodéchets : les professionnels s'engagent 13
Les gendarmes occupent le terrain 14-15
Zoom sur l'action du pôle Espaces naturels 16-17

Réunir 18

Le Seaquarium en habit de fête avant d'entamer sa mue 18
Le Grau Noël va faire briller les yeux des enfants 19
Promenade dans les rues pour la 4e expo patrimoine 20
Convention territoriale globale : l'action sociale à grande échelle 21
Le CCAS au plus près des réalités territoriales 22
Rapports et avis du Cesel : un travail contributif utile 23
Une grande course en Méditerranée au départ de Port Camargue 24
Un poulailler a été installé à l'Ehpad Saint-Vincent 25

Construire 26

Le Ponton de l'Espiguette inauguré 26-27
Camping de l'Espiguette : un plan de rénovation pour 350 logements 28
Rencontres du tourisme : quels équilibres entre vie locale et tourisme ? 29
Des étudiants en architecture planchent sur le littoral 30
Un chantier structurant pour les eaux usées 31

État Civil 32

Pierrick Outrequin nous a quittés 33

Parole d'opposition 35

Bon à savoir 36 - 37

Agenda 38 - 39

Directeur de publication : Robert Crauste

Conception et rédaction : Véronique Bonacchi

Crédit Photo : Stéphane Isard sauf mentionné

Composition et impression : Com du Ponant imprimerie graphisme & webdesign (30)

Création maquette : Véronique Garençon

Publicité : Mairie de Le Grau du Roi Tél. 04 66 73 45 45

Imprimé à 6 000 exemplaires

Dépôt légal 4e trimestre

ISSN 1291 - 1828

Le Grau du Roi - Dossenheim
VILLE ALLEMANDE JUMELÉE

IMPRIM'VERT®

FSC

Édito

Vous avez entre les mains le dernier bulletin de l'année. Une année qui se clôt sur des nouvelles positives. Une année riche de défis, de réalisations et d'engagements forts.

Vous découvrirez ainsi au fil des pages que les projets que nous portons avancent. La ville bouge. Le phare de l'Espiguette, symbole inspirant de notre identité a été inauguré. La maison de l'ancien phare, au pied duquel un ponton a été installé pour nos bateaux patrimoniaux accueille le public et les môles ont été réhabilités. Nous agissons au quotidien et pour l'avenir.

Avec son Centre Communal d'Action Sociale, la Ville est aussi engagée au plus près des réalités pour apporter des réponses à toutes les situations de vie, de l'accueil d'un enfant en crèche à l'accompagnement pour le maintien à domicile, la lutte contre la précarité au soutien à la scolarité et à la parentalité. Nous prenons soin de tous.

Avec le ponton de l'Espiguette, nous construisons en même temps que nous innovons pour satisfaire à la forte demande des professionnels du tourisme.

Enfin, pour fêter dignement cette année qui se termine, la Ville a concocté un ambitieux programme d'animations et de réjouissances.

Alors oui, nous pouvons être fiers de cette énergie et de cette dynamique pour bâtir l'avenir de ce territoire qui nous est si cher. Pas à pas, avec confiance, nous traçons notre chemin en ne déviant jamais du cap que nous nous sommes fixé.

Nous entrons doucement dans l'esprit de Noël, moment de pause propice au partage. A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite que ces temps de fête familiale soient pour chacun d'entre vous empreints de paix et de sérénité.

Bonnes fêtes à tous.

Le Maire, le docteur Robert Crauste

Le phare de l'Espiguette, symbole inspirant de l'identité graulenne

Le 5 octobre, l'inauguration a rassemblé plusieurs centaines de personnes

« *Pour convaincre tous ceux qui sont passés par là, je les ai fait monter en haut du phare pour créer le coup de cœur* », se remémorait en souriant le maire, le docteur Robert Crauste, le 5 octobre, lors de l'inauguration officielle du site écotouristique et culturel du phare de l'Espiguette, unique en Méditerranée française. En souriant mais sans occulter le long chemin, parfois semé d'embûches, qu'il aura fallu parcourir pour y parvenir.

Sept ans entre le moment où la Ville s'est portée maître d'ouvrage du projet auprès du Conservatoire du littoral et sa réalisation. Et aujourd'hui la fierté du travail accompli pour que le phare de l'Espiguette devienne « *un symbole de notre engagement pour la préservation de notre patrimoine, de notre environnement et de notre identité* ».

Parmi les très nombreux invités et partenaires, le maire a salué la présence du préfet du Gard Jérôme Bonet dont c'était la première visite, d'Agnès Langevine, présidente du Conservatoire du littoral et vice-présidente de la Région représentant Carole Delga, de Michel Roussel, directeur de la Direction régionale des affaires culturelles, et Bruno Mikol, directeur adjoint, de Françoise Laurent-Perrigot, présidente du conseil départemental du Gard, de Laurence Barduca-Fauquet, son "binôme", conseillère départementale du canton d'Aigues-Mortes et présidente d'Habitat du Gard, de Pierre Mauméjean, maire d'Aigues-Mortes, de Thierry Féline, maire de Saint-Laurent-d'Aigouze, de Stéphan Rossignol, maire de La Grande-Motte, de Pascale Fortunat-Deschamps, présidente de Gard Tourisme, de Léa Pernette, commandante de la compagnie de gendarmerie de Vauvert, de Pierre Raviol, président du Symadrem, et Thibaut Mallet, directeur, de Kito de Pavant, skipper, et de Jean-Marc Groul, directeur du Seaquarium Institut marin.

Cette inauguration était aussi une belle occasion pour le docteur Robert Crauste de remercier les équipes de la Ville pour leur implication et leur travail dont Nathalie Gros-Chareyre, conseillère municipale déléguée aux patrimoines, et l'ensemble des agents du pôle Espaces naturels qui, sous la houlette de Christophe Rosso, « o*nt réalisé un travail énorme sur ces espaces que nous aimons et que nous protégeons comme la prunelle de nos yeux* » ; et aussi la SPL Le Grau du Roi Développement, et sa directrice Maud Hubidos, gestionnaire du site. Tous associés à l'avenir annoncé radieux - le soleil du jour en était le présage - du phare de l'Espiguette.

CHIFFRES-CLÉS
Coût du projet : 2 715 000 € HT
Financement Grau du Roi : 899 000 € HT (33%)
Subventions :
UE/Feder 590 000 € HT (22%);
État/Drac/Pite 394 000 € HT (14,5%) ;
Région 340 000 € HT (12,5%) ;
Département 252 000 € HT (9%) ;
Conservatoire du littoral 229 000 € HT (8,5%) ;
Terre de Camargue 11 000 € HT (0,5%).
Total subventions : 1 816 000 € HT (67%)
Pour le Feder, une visite sur site le 10 novembre a conclu à la conformité de la réalisation, soulignant « la qualité des actions menées et des résultats obtenus »
Fréquentation depuis l'ouverture en juin 2023 : 9371 visiteurs.
Chiffre d'affaires : 75 443 €

La Ville a accueilli les Journées des phares de France

Des rencontres pour réfléchir à l'avenir et à la mise en valeur des phares

Il n'y avait pas de lieu plus indiqué cette année pour accueillir les Journées des phares de France que Le Grau du Roi qui a ouvert à l'été ses deux phares réhabilités. Et la visite du phare de l'Espiguette et celle de la Maison du Phare étaient bien sûr au programme de cet événement qui s'est déroulé du 11 au 13 octobre.

Après la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'association Phares de France, accueillie par Nathalie Gros-Chareyre, conseillère municipale déléguée aux patrimoines, et l'élection de son nouveau président Jean-Marie Calbert en remplacement de Jean-Marie Chauvet, les Journées des phares se sont concentrées sur le partage de savoir-faire et de connaissances avec un objectif commun : la préservation et la mise en valeur des phares en France, en Europe et plus largement dans le monde.

Ces rencontres, auxquelles participait une cinquantaine de personnes dont les représentants des phares des Baleines (Île de Ré), de Cordouan, de Grave, de Richard, de l'Île Wrac'h, de Calais, d'Eckmühl à Penmarc'h, de Chassiron (Île d'Oléron), ont permis aux gestionnaires de phares, aux agents de la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée (DIRM) et à ceux du service public des phares et balises d'échanger sur les bilans, les projets et les perspectives des phares de France après la présentation des différents phares français ouverts au public organisée salle des Ganivelles au camping de l'Espiguette.

Côté graulen, ces journées ont été l'occasion de présenter, non sans fierté, les travaux du phare de l'Espiguette en présence de Maëlle Ferrieu, architecte des Bâtiments de France, et d'Alain Goziozo et Abigail Caballero du service Projets et Prospectives de la Ville. Le point sur la gestion et le bilan des deux phares a été assuré par Maud Hubidos, directrice, Frédéric Alcacer et Florine Escot de la SPL Le Grau du Roi Développement. « *Une bien belle édition qui s'est déroulée dans les meilleures conditions grâce à la formidable équipe du Grau du Roi* », s'est réjoui le nouveau président de l'association Phares de France.

Les vins Sable de Camargue obtiennent l'AOP

Déposée en 2009, la demande de reconnaissance vient enfin d'aboutir

Par publication le 18 octobre 2023 du règlement d'exécution au Journal officiel de l'Union européenne, les vins gris et gris de gris Sable de Camargue sont reconnus en Appellation d'Origine Protégée (AOP), label qui remplace donc désormais l'Indication Géographique Protégée (IGP). Une fierté et un soulagement pour les 89 vignerons producteurs qui constituent sur 3000 hectares le vignoble Sable de Camargue, une reconnaissance de leur savoir-faire, de la qualité de leurs vins et du terroir exceptionnel qu'ils font vivre et surtout la récompense de leur engagement collectif, de leur constance et de leur... patience.

En effet, c'est en 2009 que le syndicat de défense des vins Sable de Camargue, alors labellisés IGP Sables du Golfe du Lion, dépose auprès de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) une demande de reconnaissance en AOP Sable de Camargue concernant les vins gris et gris de gris. Sept ans plus tard, en 2016, avis favorable et mise en place d'une commission d'enquête et d'une commission de consultants. Les études, rapports, examens s'enchaînent. Il s'agit d'exposer les critères définissant l'aire et validant sa cohérence, d'examiner les réclamations et de présenter un projet de délimitation parcellaire et un cahier des charges soumis à homologation par les deux comités nationaux AOP et IGP. Il faudra donc encore sept ans pour que le dossier de reconnaissance en AOP Sable de Camargue aboutisse. Très long pour les viticulteurs engagés et impatients, pas tant que ça au regard de l'histoire des vins des Sables quand on se souvient qu'elle démarre au VIIe siècle à l'Abbaye de Psalmody, située sur l'actuelle commune de Saint-Laurent-d'Aigouze, où des moines produisaient déjà du vin dans les sables. Quoi qu'il en soit, l'histoire des vins Sable de Camargue témoigne à chaque étape du travail mené par les hommes depuis la mise en culture d'un territoire qui sans lui serait un désert. Un terroir d'exception entre lagunes et marais salants et une biodiversité elle aussi exceptionnelle avec plus de mille espèces (faune et flore) répertoriées sur un territoire lui-même labellisé Grand Site de France.

Aussi les vins gris d'assemblage et gris de gris (100% grenache gris) produits sur ce vignoble à 95% en agriculture biologique sont eux aussi d'exception, typiques et reflètent, de leur couleur pâle saumonée aux notes iodées d'influence marine, le caractère unique du territoire. Désormais labellisés en AOP, gage de qualité et de visibilité, les vins Sable de Camargue en sont d'excellents ambassadeurs.

30 ans, le bel âge pour le Syndicat mixte de la Camargue gardoise

Un anniversaire fêté lors de la journée Les Goûts et les Couleurs du Scamandre

C'est au Scamandre, cœur battant du Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise (SMCG), et à l'occasion de la 5e édition de la journée Les Goûts et les Couleurs du Scamandre qu'était organisé le 30 septembre l'anniversaire des 30 ans du SMCG à l'initiative de son président, le docteur Robert Crauste. Une journée festive qui était l'occasion de se souvenir avec fierté du chemin parcouru et aussi d'évoquer les actions, les projets et l'avenir dont l'émergence du "Nouveau Scamandre".

Ainsi, lors de son allocution d'accueil, le président a d'abord tenu à saluer la tâche accomplie par ses prédécesseurs et leurs équipes - dont certains étaient présents - insistant sur « *l'imagination, l'énergie et l'opiniâtreté qu'il leur a fallu pour partir de rien et construire tout ça* ». Un ensemble d'actions pour la préservation et le développement de la biodiversité, l'éducation aux enjeux environnementaux, la gestion de l'eau et la valorisation des cultures et traditions rendues possibles a poursuivi le président « *grâce à l'engagement et au soutien des partenaires comme le Département, les communes adhérentes, la Région, les services de l'État, l'Agence de l'eau, le Conservatoire du littoral et l'Europe via le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Vidourle Camargue* ».

Un partenariat solide et engagé pour l'avenir dans un contexte environnemental toujours plus urgent : enjeux climatiques, disparition de trop d'espèces et nécessité d'inventer et de soutenir une agroécologie nourricière et respectueuse des milieux vivants.

Au programme de la journée, la célébration de toutes les facettes de la Camargue gardoise avec visite de la réserve naturelle régionale du Scamandre, rencontre sur site avec le garde technicien en opération de baguage ornithologique, échanges avec les équipes du SMCG autour du Triporteur du Grand Site de France, animation musicale avec Agou-Jazz Trio, initiation au raset pour les enfants dans les arènes gonflables de la FFCC et marché de producteurs, artisans et auteurs dont Claude Sérillon, amoureux de la Camargue, qui, après une rencontre, a signé ses livres *Se donner rendez-vous* et *Est-ce quelqu'un m'entend ?* publiés aux éditions Atelier Baie.

Tradition camarguaise encore l'après-midi avec le 1er Trophée du Grand Site de France au bouvaù du Scamandre. Plus universel, le lâcher de trente colombes, assuré par José Sanchis de Saint-Gilles, a apporté à la fête une note d'espérance pour un même souhait partagé : que vive la Camargue gardoise !

La célébration de toutes les facettes de la Camargue gardoise

Le mourre de pouar "Le Lisieux" de retour à son port d'origine

Acquis par quatre Graulens, le bateau restauré est labellisé d'intérêt patrimonial

Quand ils le découvrent sur le littoral des Pyrénées-Orientales alors qu'il est utilisé par une association et qu'il a subi des modifications qui l'ont beaucoup éloigné de sa fonction initiale de bateau de pêche, Jean-Philippe Rey, Ange Fernandez, Paul Gros et Christian Hubidos, quatre Graulens amoureux des traditions de pêche, n'hésitent pas une seconde : il faut sauver *Le Lisieux*, un des deux derniers mourres de pouar de grande taille existant en France (le second *Le Saint-Lazare* est en cale sèche au musée de Douarnenez dans le Finistère). Car non seulement *Le Lisieux* est un précieux trésor mais surtout il appartient à l'histoire graulenne.

Construit en 1904 par le chantier naval Nicolas Virgilio à Marseille pour le compte de François Saccoccio, patron de pêche au Grau du Roi, il est d'abord baptisé *Rose Marie* et rattaché au port d'Aigues-Mortes. Jusqu'à la fin des années 60, il change de propriétaire à plusieurs reprises mais ce sont toujours des pêcheurs dont Pierre Pioch, pêcheur graulen qui l'acquiert en 1926 et le rebaptise *Le Lisieux*. C'est en 1973 que *Le Lisieux*, une nouvelle fois racheté, passe de la pêche à la plaisance, toujours dans les eaux de Port Camargue. Déclaré à l'état d'épave le 30 mai 1990, il est acquis par trois passionnés qui veulent le remettre en état de neuvage (bateau de pêche) mais leur projet fait long feu. Les quatre passionnés graulens, membres de l'association Traditions marines méditerranéennes, qui ont pris la suite sont allés au bout de leur projet : rendre au bateau son nom, sa silhouette d'origine et l'amarrer "à la maison", au port du Grau du Roi. Pour la partie rénovation, ils n'ont pas hésité à mettre la main… à la coque et pour les gros travaux, la subvention obtenue pour le sauvetage de ce bateau labellisé d'intérêt patrimonial (BIP) par Gérard d'Aboville, président de l'association Patrimoine maritime et fluvial, leur a permis de faire appel à un professionnel, le chantier Spano. *Le Lisieux* est désormais le seul mourre de pouar de cet âge à naviguer après restauration. Mission de sauvetage accomplie.

Cent nouvelles espèces d'arbres replantées d'ici février

La Ville investit 20 000 € dans ce projet

La revégétalisation de la commune consiste à augmenter la présence de végétation dans les espaces urbains. Plusieurs actions peuvent être mises en place : plantation d'arbres, création de jardins publics, végétalisation des murs ou encore corridors verts. Les avantages de la revégétalisation sont nombreux. Elle permet d'abord de réduire la pollution de l'air en absorbant les gaz nocifs et en produisant de l'oxygène. Les arbres et les plantes contribuent aussi à réguler la température en créant de l'ombre et en réduisant l'effet d'îlot de chaleur urbain. Enfin, ils filtrent l'eau de pluie et réduisent les risques d'inondation. La revégétalisation de la ville présente également des avantages sur le plan esthétique et psychologique. Les espaces verts offrent un cadre agréable et apaisant, favorisant le bien-être des habitants ; ils peuvent également être utilisés comme lieux de rencontre et de loisirs, encourageant ainsi la cohésion sociale. Pour mettre en place une revégétalisation efficace, différents facteurs doivent être pris en compte : choix des espèces végétales adaptées au climat et au sol, gestion de l'eau, entretien régulier des espaces verts et sensibilisation des concitoyens à l'importance de la végétation en milieu urbain. La revégétalisation de la ville est donc une démarche bénéfique à la fois pour l'environnement, la santé des Graulennes et des Graulens et la qualité de vie en milieu urbain. Cet objectif nécessite une planification et une gestion adéquates mais les résultats en valent la peine. Les équipes du pôle Espaces verts ont ainsi recensé plus de 100 arbres d'essences différentes et une centaine d'arbustes à replanter sur la ville. Le projet va bénéficier d'un investissement de 20 000 €.

Les plantations qui ont débuté fin novembre se poursuivront jusqu'à fin février 2024. En parallèle, la collectivité a décidé de relancer le permis de végétaliser. Il permet de jardiner sur un espace de la commune en pied de façade et jardiner un espace de la commune. Il peut s'agir d'un micro-fleurissement, d'une idée portée par une personne ou un groupe d'habitants ; la démarche peut être adaptée à chaque situation.

Un calendrier permettra de prévoir les phases d'intervention sur la commune et d'intégrer le temps des travaux, l'étude des dossiers et le moment le plus opportun pour la plantation des végétaux.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès du Centre Technique Municipal, rue des Médards, afin de déposer leur candidature et de retirer le dossier de « Permis de végétaliser ».

Secours : une boîte à urgences pour gagner un temps précieux

Un dispositif mis en place par le CCAS en collaboration avec la gendarmerie et les pompiers

Quand l'urgence surgit brutalement, que l'évacuation rapide d'un malade vers l'hôpital est impérative, que les secours n'ont que très peu de temps pour intervenir au domicile d'une personne en difficulté voire en danger, il y a souvent un moment d'affolement et de panique quand il faut rassembler tous les documents nécessaires et gérer les conséquences d'une absence imprévue.

C'est pour apporter une réponse à ces situations d'urgence, tant auprès des personnes qui peuvent en être victimes qu'auprès des secours pour faciliter leur intervention et gagner un temps précieux pour le malade, que le CCAS a proposé à ses partenaires gendarmes et pompiers de créer "La boîte à urgences". Mise à disposition des secours au domicile des personnes volontaires qui n'ont besoin que de se faire connaître du CCAS pour en bénéficier, cette boîte en plastique qui contient les photocopies d'une liste de documents établie par l'ensemble des partenaires sera conservée dans le bac à légumes du réfrigérateur. À l'entrée du domicile, sa présence sera signalée par un autocollant et il suffira donc aux gendarmes et aux pompiers de la récupérer pour disposer de l'ensemble des documents nécessaires. Papiers d'identité, carte Vitale, double de clefs, coordonnées des proches voire consignes pour la prise en charge d'un animal de compagnie… autant d'informations qui garantiront l'évacuation rapide et efficace de la personne prise en charge et pour cette dernière beaucoup moins de stress. Dans un premier temps et afin de tester cette boîte à urgences, le CCAS a élaboré un listing de 100 personnes, composé de bénéficiaires et de bénévoles du dispositif Monalisa de lutte contre l'isolement des personnes âgées et/ou vulnérables et de personnes concernées par le portage des repas à domicile. Une évaluation qui a permis au CCAS de valider la pertinence du dispositif désormais proposé à l'ensemble des aînés et personnes fragiles qui le souhaitent. Un dispositif simple et gratuit avec aide à la mise en place au domicile.

Pour en bénéficier, il suffit de contacter le CCAS au 04 66 53 98 10.

LA BOITE À URGENCES

Tri des biodéchets : les professionnels s'engagent

Une obligation pour tous à partir du 1er janvier 2024

Il y a quelques mois, le Restaurant La Voile au Boucanet décidait de s'équiper d'un composteur collectif. Aujourd'hui, trier et recycler ses biodéchets est devenu pour cet établissement une évidence. L'équipe gère parfaitement et en toute autonomie. Dernièrement, c'est l'hôtel spa Thalazur à Port Camargue qui a franchi le pas. Tout le staff du restaurant s'est investi dans le projet avec en tête, Gladys en charge du suivi. Le directeur Jérôme Palmade souligne l'intérêt écologique et économique de cette démarche :

« *Le traitement et la valorisation de nos biodéchets répond à des préoccupations environnementales et s'inscrit dans une démarche de labellisation Clé Verte. Associé au tri des emballages, le compostage nous a permis de supprimer 2 bacs d'ordures ménagères, ce qui réduit substantiellement le coût de la redevance spéciale !* » Au 1er janvier 2024, le tri des biodéchets sera obligatoire pour tous. Résolument engagée pour le tri et la réduction des déchets, la communauté de communes Terre de Camargue accompagne professionnels et particuliers fournit gratuitement des composteurs. Plusieurs formules sont proposées : composteur individuel pour les villas avec jardin, lombri-composteur pour les foyers sans jardin et composteur collectif pour les quartiers, les immeubles, les campings... Les équipements sont livrés avec un guide du compostage et un bio-seau.

Service environnement :

0 800 004 227
Service & appel gratuits

Des nids de frelons asiatiques détruits

Au cours du mois de novembre les équipes du Pôle espaces naturels de la Ville ont procédé à la destruction de quatre nids de frelons asiatiques. L'opération a été réalisée en interne. Elle a consisté dans la projection de billes insecticides dans le nid via un pistolet type paintball. Ces billes qui peuvent être tirées de 30 à 40 m en hauteur explosent alors dans le nid. La prolifération de cette espèce qui peut s'avérer dangereuse pour l'homme est un effet induit du changement climatique.

Ils ont présenté l'ensemble détaillé des dispositifs d'aide à la population en matière de sécurité

Le capitaine Christophe Dumont et le major Christophe Roussel sont venus en mairie pour présenter tous les dispositifs mis en place par la gendarmerie. « *Il s'agit non seulement d'un maillage complet de la commune avec les Voisins Référents mais aussi de traiter l'ensemble des problématiques que nous rencontrons* », explique dans un premier temps le capitaine Dumont. « *Avec la réactivation des Voisins Référents, l'information va au plus vite vers l'ensemble des acteurs de la commune qui sont tenus informés des suites données. Et ce, du Boucanet jusqu'à Port Camargue* », poursuit le capitaine qui précise que le voisin référent n'est pas seulement un relais potentiel sur son quartier mais bien au-delà. « *Les voisins référents sont des yeux et des oreilles pour nous,*

Les gendarmes occupent le terrain

Le dispositif de participation citoyenne qui rentre pleinement dans le champ d'action du respect de la sécurité a été officiellement relancé par la Ville. Ce sont ainsi 26 voisins référents répartis sur toute la commune qui apportent leur concours aux forces de l'ordre, gendarmerie nationale et police municipale.

pour travailler positivement sur l'intégralité de la commune en lien avec la police municipale. On agit pour les années à venir. »

Le capitaine a également profité de sa présence en mairie pour présenter le fichier de Sécurisation des interventions et de protection (SIP). Il s'agit d'un fichier officiel autorisé par la CNIL qui peut être alimenté par la gendarmerie ou à la demande de tiers.

« *Tout est centralisé au niveau du centre opérationnel de gendarmerie de Nimes. Quand les personnes sont inscrites, elles sont immédiatement identifiées, aussi bien les personnes vulnérables, victimes de violences intrafamiliales que personnes dangereuses. Cela permet de traiter les problèmes en priorité via un appel au 17. Chefs d'établissements scolaires, salariés qui travaillent en lien avec le nucléaire, voire élus, certaines personnes sont plus des cibles que d'autres. On peut ainsi mener une action très rapide...* » D'autres dispositifs gratuits tels que opération tranquillité vacances, entreprises ou senior, pré-plainte en ligne ont été détaillés par le militaire. Ce dernier s'est ensuite adressé à l'ensemble des citoyens invités à télécharger l'application Ma Sécurité. Tout le monde peut le faire et bénéficier ainsi de fiches conseil mises à disposition. « *On peut aussi échanger et discuter 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 avec un gendarme en direct sur cette appli.* » Enfin, pour les seniors vulnérables, le travail se fait en lien avec le CCAS. « *On sait où se trouvent les personnes en grande difficulté, seules ou isolées, et on peut intervenir rapidement.* » Les gendarmes ont conclu leur intervention sur un fléau d'actualité qui touche tout le monde : les atteintes sur internet. « *Là aussi la gendarmerie agit notamment pour les collectivités puisqu'elle propose des audits de sécurité informatique via le Service opérationnel de lutte contre la cybercriminalité, basé à Nîmes. Cela passe par une analyse des services spécialisés mais aussi par la présentation en détail des bonnes pratiques et des bons réflexes. En la matière, les gens doivent se montrer de plus en plus prudents.* »

Vidourle : les pontons démolis

Dans le cadre de la requalification paysagère de la zone du plan d'eau du Vidourle située à proximité de la base nautique intercommunale, des travaux ont été conduits pour enlever les pieux des anciens pontons. Ces derniers qui n'étaient plus loués depuis quelques années avaient été investis sans autorisation valide. Les pontons en béton sur lesquels étaient observés des accostages sauvages ont été détruits. Ils nuisaient à l'image du site dans un contexte insalubre et malsain. Prochainement, la clôture qui délimitait cet endroit sera démontée pour finir de donner au site un aspect visuel agréable et naturel.

Lac de Salonique : un accès sécurisé

Sur les abords du lac de Salonique, espace naturel hautement fréquenté par les amateurs de calme, l'équipement délimitant l'accès au franchissement piétonnier sur la martelière était devenu obsolète et dangereux. Les services du pôle Espaces naturels ont donc procédé à son remplacement. Ils ont installé un garde-corps en bois monté sur platine inox. Ce passage très emprunté par les piétons et les vélos est ainsi rendu sécurisé. Et devenu plus esthétique pour les promeneurs.

Zoom sur l'action du pôle espaces naturels

Un nouvel escalier transdunaire

Suite aux travaux de confortement du cordon dunaire effectués l'hiver dernier, l'aménagement initial de l'escalier transdunaire avec des marches équipées de toile coco s'est avéré incompatible avec le site et sa fréquentation. Il a donc été décidé de réaliser un escalier en bois similaire dans sa conception au platelage en pin Douglas desservant l'accès à la visite du phare de l'Espiguette. Cela devrait rendre l'équipement plus confortable et accessible.

La dune végétalisée

Dans le cadre des travaux de confortement du cordon dunaire sur le secteur des Baronnets, un programme de plantations de la nouvelle dune instaurée avait été inclus au marché initial. Afin de bénéficier des meilleures conditions climatiques, cette opération a été réalisée par le service du Pôle espaces naturels de la Ville pendant les vacances de Toussaint. Les plantations sont constituées d'oyats et de chiendents des sables récupérés sur le site. Par ailleurs, les coups de mer répétés de cet automne ont une fois de plus mis à mal le cordon dunaire sur le secteur des Baronnets. Il a fallu débarrasser la plage de divers matériaux et des ganivelles qui n'ont pas résisté à l'assaut des éléments. Une hauteur allant jusqu'à 5,40 m a été enregistrée à la bouée houlographe de l'Espiguette.

Le Seaquarium en habit de fête avant d'entamer sa mue

Du 22 décembre au 7 janvier, la magie de Noël gagne l'univers marin

Avant sa fermeture annuelle du 8 janvier au 2 février 2024, le Seaquarium Institut marin enfile son habit de fête et propose, du 22 décembre au 7 janvier, de 14h30 à 16h30, une série d'ateliers ludiques où la magie de Noël rencontre le monde fascinant de la mer. Origami de Noël, confection de cartes de vœux de Noël, séances de jeux de société de la mer, contes de Noël, confection de la méduse de Noël… la mer est une source d'inspiration festive. À découvrir et à partager en famille ou entre amis pour des vacances de Noël magiques et… marines.

Il faudra ensuite patienter jusqu'au 3 février pour découvrir un Seaquarium métamorphosé et des espaces repensés pour une immersion toujours plus captivante et pédagogique dans le monde des océans.

Sur l'agenda 2024, aux côtés des visites guidées, des ateliers et des conférences, des temps forts où la science, la culture et l'art se rencontrent pour proposer au public des expériences inoubliables. À commencer par "Festins de Rois", l'exposition exceptionnelle en avant-première de l'artiste photographe animalier Thomas Roger. Réalisée en collaboration avec l'association Regard du Vivant et le Seaquarium Institut marin et installée sur le parvis du Seaquarium de février à juin, elle transportera les visiteurs au cœur des grands rassemblements alimentaires des océans du monde, des orques de Norvège aux marlins de Basse-Californie en passant par la plus grande migration de sardines en Afrique du Sud. Des moments uniques et fascinants saisis ces quatre dernières années par l'œil de l'artiste ; des images sublimes qui mettent en lumière la vie des océans et font aussi œuvre éducative : toute l'ambition du Seaquarium. Une ambition qui fait mouche puisque le Seaquarium Institut marin s'affiche dans le top 5 des sites touristiques d'Occitanie les plus visités après le Pont du Gard, la Cité de Carcassonne, le gouffre de Padirac et avant la Cité de l'espace. En 2022, il a accueilli 425 188 visiteurs, une fréquentation record, et sa boutique a généré 1,2 M€ HT de chiffre d'affaires.

Attention :
fermeture exceptionnelle le 25 décembre.

Le Grau Noël va faire briller les yeux des enfants

Illuminations, concours, jeux… : un programme spécial fêtes

D'abord un rappel à transmettre aux petits retardataires : ils ont jusqu'au 17 décembre pour glisser dans la boîte aux lettres du Père Noël, devant la crèche Les Péquelets, leur lettre, liste de cadeaux, message ou dessin avec leur adresse au dos de l'enveloppe. Sur le devant : Petit papa Noël, 1, rue du Ciel Étoilé, Pôle Nord. Ensuite pour eux toujours et pour tous ceux dont l'âme d'enfant s'éveille au moment des fêtes, voici quelques-uns des rendez-vous du Grau Noël.

Après le lancement des illuminations de la ville mercredi 6 décembre sur le parvis de la mairie, mis en musique par la chorale de l'École des arts Éric-Turquay et réchauffé par les chocolats et autres vins chauds, les enfants pourront participer au jeu de piste numérique "Les rennes du Père Noël" jusqu'au 7 janvier (télécharger l'application Baludik et scanner le QR code du programme), au 2e concours de dessin "Un Noël au Grau du Roi" ouvert jusqu'au 14 décembre (pour les 3 à 11 ans, dépôt des dessins format A4 à l'accueil de la mairie ou au Palais des Sports) et découvrir les animations (jeux en bois, accrobranche, structures gonflables, ateliers créatifs…) proposées du 27 décembre au 6 janvier de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures. Autres temps forts, une balade en calèche avec le Père Noël, samedi 23 décembre de 14 heures à 17 heures, départ en face de la mairie, et une balade aux lampions, samedi 30 décembre à 18 heures. Pour avoir des étoiles plein les yeux…

La magie d'un spectacle en cadeau

Restons dans l'univers des enfants avec le conte musical *Casse-Noisette*, dimanche 17 décembre à 16 heures, à l'Espace Jean-Pierre-Cassel. Une plongée dans le monde fantasmagorique du célèbre conte d'Ernst Theodor Amedeus Hoffmann auquel Tchaïkovsky a donné sa couleur musicale dans un ballet-féerie… Ce spectacle tout public dès 4 ans, gratuit sur réservation dans la limite des places disponibles (renseignements au 04 66 51 10 73), emportera dans sa magie petits et grands. Et parce qu'un spectacle vivant est toujours un cadeau à faire ou à recevoir et qu'il n'est pas trop tard, rappel des rendez-vous à venir à l'Espace Jean-Pierre-Cassel : *Best of Opéra Opérette*, dimanche 21 janvier à 18h30, un voyage d'une heure trente à travers les plus grands airs du répertoire avec Cécilia Arbel, Lovénah L'Huillier, Jean Goyetche et Philippe Béranger, *ExCENTRIQUES des Acrostiches*, samedi 3 février à 20h30, cocktail détonant d'acrobaties, d'humour et de poésie, ou encore *Les Tortillonis*, mercredi 14 février à 16 heures, un spectacle de cirque interactif, visuel et surtout comique.

Attention, fermeture de la billetterie du 23 décembre au 7 janvier.

Réservations possibles sur le site www.ville-legrauduroi.fr

Une invitation à la balade

Des surprises et des réalisations inédites pour la 4e expo patrimoine

Après les 140 ans de la commune, Pêche et pêcheurs, Baigneurs et Cie, voici qu'arrive la 4e expo patrimoine. La Villa Parry vous invite à une balade dans les rues et dans le temps, du pont des Abîmes au pont de la Lune…

Ici, hier, là-bas, aujourd'hui, au bout du môle ou au bout du Grau, des photos pour remonter le temps, mettre l'accent sur les lieux qu'on aime découvrir, les secrets nichés ici et là, imaginer la vie qui va avec…

« *L'idée, c'est de montrer Le Grau avec tous les documents qu'on a en notre possession. Comment ça a changé, comment les lieux ont évolué, comment la ville s'est transformée* », explique Nathalie Gros-Chareyre, conseillère municipale déléguée aux patrimoines.

Pour accueillir le visiteur, des surprises et des réalisations inédites : l'ancien phare en volume, la Villa Parry, la villa du Dauphin avec sa gouttière en cuivre et ses émaux.

Et la conseillère de poursuivre : « *On a voulu s'amuser et surprendre avec les commerces, les photos de classe, des détails dans les rues.* »

L'exposition joue allègrement avec la mise en scène de photos anciennes ou récentes, de vues aériennes, de plans. Cela donne une exposition moins « classique » que les précédentes. Au moment de l'inauguration, le maire, le docteur Robert Crauste, a tenu à saluer l'énorme travail de recherche et de muséographie sur le bâti. « *Ce patrimoine parle à notre identité de cité balnéaire méditerranéenne et camarguaise et à ce supplément d'âme que nous confère le port de pêche. Cette exposition est encore une belle occasion de faire vibrer les émotions et d'affirmer encore et toujours combien on aime Le Grau du Roi.* » Ce quatrième rendez-vous avec le patrimoine est une vraie invitation : « *Promenez-vous, arrêtez-vous sur les détails de près ou de loin. Car cette exposition a été conçue pour séduire tout le monde : Graulens de souche, Graulens d'adoption ou visiteurs…* » Alors venez vite la découvrir.

Des animations seront organisées durant l'expo : visites guidées, lectures de poèmes et contes, conférence. Partez à la découverte des multiples facettes du Grau.

Jusqu'au 27 janvier à la Villa Parry.

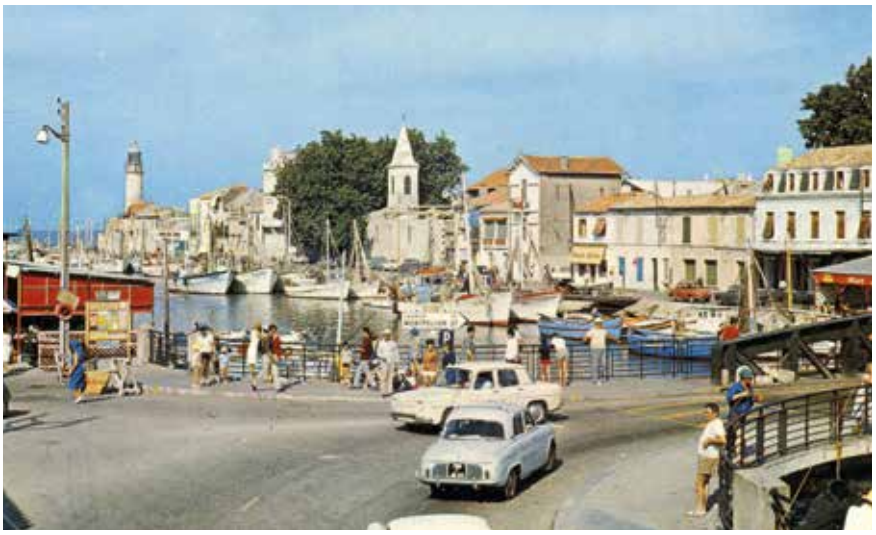

Convention territoriale globale : l'action sociale à grande échelle

La famille, le vivre ensemble et l'accès aux services au cœur du dispositif qui va se déployer jusqu'en 2026

C'est dans le droit fil du partenariat privilégié instauré depuis de nombreuses années entre la Caisse d'allocations familiales (Caf) du Gard et la communauté de communes Terre de Camargue (CCTC) que l'ensemble des partenaires - CCTC, Le Grau du Roi, Aigues-Mortes, Saint-Laurent-d'Aigouze, Département et Caf - se sont engagés dans l'élaboration du cadre commun que constitue la Convention territoriale globale (CTG). Un cadre commun et le levier décisif de la mise en œuvre du Projet social de territoire porté par des élus soucieux des besoins des familles. C'est pour ces dernières et plus largement pour la population du territoire que la CTG doit impulser une action publique consolidée, ciblée et efficiente.

Après une longue séquence de diagnostic partagé sur les thématiques comme la petite enfance, le vieillissement, le logement, la précarité et l'insertion, l'accès aux droits ou encore le handicap, trois grandes orientations se sont imposées : Bien grandir (éducation et parentalité), Bien ensemble (animation de la vie sociale et citoyenneté) et Bien vivre (accessibilité aux services et aux droits). À ces orientations correspondent désormais les axes stratégiques - Placer l'enfant, l'adolescent, la famille au cœur des politiques publiques locales, Favoriser le vivre ensemble, la solidarité et faciliter les initiatives des habitants, Favoriser l'accès aux droits et aux services de proximité de tous les habitants - qui déterminent les actions menées à l'échelle du territoire. « *Nous travaillons par fiche-action, confirme Françoise Lautrec, adjointe à la Cohésion sociale, à l'Égalité homme-femme. Cette formule a permis d'enclencher un travail efficace entre les différentes équipes. Il ne s'agit pas de créer des postes mais de mettre en synergie sur les trois communes tous ceux qui portent la même problématique.* »

Une nouvelle dynamique et des engagements forts pour la petite enfance, la problématique du logement et l'animation de la vie sociale et culturelle. À chaque fois, c'est la coopération et la mise en commun des compétences des trois communes et de l'EPCI qui garantit la pertinence des réponses apportées aux habitants, au plus près de leurs besoins et mieux encore de leurs aspirations.

À la découverte du territoire
La 1re édition du rendez-vous proposé par la CTG aura lieu le 20 avril au Grau du Roi pour une journée découverte du patrimoine maritime. Au programme, balade en bateaux avec les associations Siloé, Voiles latines et Traditions marines méditerranéennes et visites des phares (sur inscription, programme détaillé à venir).

Le CCAS au plus près des réalités territoriales

Pour la cohésion sociale, l'établissement public est sur tous les fronts

Cohésion sociale… On n'a souvent qu'une idée générale de ce que cette expression recouvre mais au CCAS, elle est la ligne forte des missions - elles sont nombreuses - déclinées à partir d'un rôle initial : recevoir, orienter et conseiller les personnes concernant la vie sociale. D'abord les missions obligatoires comme la mise en œuvre des aides sociales, l'instruction des dossiers d'aides et l'analyse des besoins sociaux, ensuite les missions facultatives dont le volume au Grau du Roi confirme la volonté politique - portée par les élus - de répondre aux besoins de la population.

Organisées autour de quatre pôles, Petite enfance, Enfance et jeunesse, Action sociale et Animation de la vie sociale, ces missions facultatives concernent toutes les situations de vie, de l'accueil d'un enfant en crèche à l'accompagnement pour le maintien à domicile, de la lutte contre la précarité au soutien à la scolarité et à la parentalité. Des missions ambitieuses, renforcées par la mise en œuvre de la Convention territoriale globale, et des réponses à tous les âges de la vie ; à la fois collectives avec, notamment, les crèches (Les Moussaillons et Les Péquelets, 58 berceaux au total), l'Ehpad Saint-Vincent (62 places d'hébergement permanent) l'habitat inclusif (résidence Christophe-Colomb), les accueils de loisirs sans hébergement, les accueils de loisirs périscolaires, les animations sociales, l'espace famille… et individuelles avec l'épicerie sociale, le logement d'urgence, le portage de repas, le dispositif Monalisa… Des réponses élaborées avec l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs, libéraux et économiques du CCAS et optimisées grâce aux bénévoles (dispositif Monalisa de lutte contre l'isolement des âgés, Lire et faire lire, épicerie sociale, ateliers, cours de langues, Croix-Rouge, Secours catholique).

Loin d'être une idée générale, la cohésion sociale portée par le CCAS et la Ville s'incarne dans un éventail d'actions dont les axes principaux sont la prévention et le soutien et l'accompagnement des familles.

Rapports et avis du Cesel : un travail contributif utile

Séance plénière chargée pour les deux ans de l'instance centrale de la démocratie citoyenne

Une nouvelle fois, en ouverture de la séance plénière du Conseil économique, social et environnemental local (Cesel) à laquelle assistaient aux côtés des différents acteurs, élus, présidents et membres des différentes commissions Erik Savarin, directeur général des services, et François Borel, directeur des services techniques, le maire, le docteur Robert Crauste, a tenu à saluer l'investissement des membres du Cesel : « *Vous êtes une pierre à l'édifice grâce à votre travail contributif utile,* a-t-il déclaré. *Un travail dont il faut tirer la substantifique moelle et arriver à du concret.* »

Et au sein des commissions du Cesel, le travail ne manque pas comme en témoignent les quatre restitutions à l'ordre du jour. Dont celle de la commission Urbanisme et cadre de vie intitulée "Cartographie Accessibilité et sécurité piétons et personnes à mobilité réduite" pour laquelle elle a travaillé en lien avec l'Office de tourisme qui instruit le dossier graulen de labellisation Destination pour tous et celle des commissions Environnement et transition énergétique et Développement d'une économie durable, saisies pour rendre leurs "Avis sur les axes pressentis du Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET) de la communauté de communes Terre de Camargue".

Ce travail collaboratif entre le Cesel et la CCTC sur les thématiques de l'aménagement et les ressources pour un territoire résilient, des mobilités alternatives, de la sobriété énergétique dans les bâtiments et des énergies renouvelables a constitué un point fort de la consultation et la concertation avec le public.

C'est par exemple dans ce cadre que la création d'une navette urbaine à l'échelle de la communauté de communes a été présentée.

Un transport d'intérêt local financé à 70% par la Région, aligné sur la tarification régionale et confié à un transporteur professionnel via une concession de service public, dont la mise en service, deux circuits rive gauche et rive droite avec convergence vers le pôle multimodal pour Le Grau du Roi, est envisagée au 2e semestre 2024. Du concret.

Une grande course en Méditerranée au départ de Port Camargue

C'est au Havre que Kito de Pavant a présenté la MED MAX Occitanie Saïda Resorts

Réunis au Havre le 27 octobre à l'occasion du départ de la Transat Jacques Fabre, les partenaires de la MED MAX Occitanie Saïda Resorts en ont profité pour présenter par la voix de l'un des plus impliqués d'entre eux, le navigateur Kito de Pavant, la nouvelle grande course quadriennale en Méditerranée qui partira le 29 septembre 2024 de Port Camargue pour rallier la Marina de Saïda Resorts dans la région de l'Oriental au Maroc. Neuf à onze jours de course au large en double qui passeront par quelques-uns des lieux les plus emblématiques de la Méditerranée, des Bouches de Bonifacio aux Baléares en passant par les Îles Éoliennes, le Détroit de Messine ou encore Malte… Une épreuve inédite reliant les trois continents qui bordent la Grande Bleue et ouverte au Class40 (monocoques de 12 m) et aux Ocean Fifty (multicoques de 15 m) avec 2000 milles de course pour les premiers et 3000 pour les seconds.

Au milieu d'un calendrier de courses chargé en Atlantique, la MED MAX Occitanie Saïda Resorts, c'est une nouvelle respiration, une invitation à changer de mer pour découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles cultures, celles qui sont au cœur de l'histoire des civilisations. Pour Kito de Pavant, cette course, c'est la réalisation d'un rêve de longue date.

« *Il y avait beaucoup de frustration à prendre des départs de courses en France et de constater qu'il n'y avait rien chez nous, dans le Sud, depuis de longues années,* explique-t-il. *Nous avons souhaité créer une course qui s'inspire des belles épreuves qui nous ont précédés : La Transmed, La Porquerolles Solo, Cap Istanbul… La Méditerranée est parfois difficile mais c'est un terrain de jeu formidable et un cadre idéal pour une aventure qui raconte des histoires et qui crée du lien.* »

Car au-delà du défi sportif, l'ensemble des partenaires dont la Région, le Département et la Ville du Grau du Roi pour l'Occitanie au départ et la Région de l'Oriental et Saïda Resorts pour le Maroc à l'arrivée attendent beaucoup des retombées culturelles et économiques de la MED MAX. Le cap est donné…

Crédit photo © Robin Christol

Des œufs frais pour les résidents

Un poulailler a été installé à l'Ehpad Saint-Vincent

C'est encore un joli moment qui a été initié à l'Ehpad Saint-Vincent. Sous le soleil et en présence de nombreux résidents, le maire, le docteur Robert Crauste, accompagné de Françoise Lautrec, Maryse Devèze, Lucien Topie et Pierre Deusa, a procédé à l'inauguration du poulailler. En cette veille de fête votive, les résidents attendaient la visite des gardians et de la pena.

Auparavant, ils ont donc pu assister à l'arrivée des poules... Dominique Martin, le directeur, s'est félicité de la bonne marche de l'établissement qui fonctionne « *comme une maison de famille grâce au travail de tous et toutes* ». Pour cette inauguration, le directeur avait décidé que quatre résidents par unité de vie devaient voter et proposer des noms pour baptiser les poules. Ciboulette, Choupette, Plumette et Mimosa ont ainsi été tirées au sort, la cinquième poule prévue ayant choisi de s'envoler vers d'autres horizons. Le maire a quant à lui tenu à saluer tout l'intérêt de ce poulailler qui favorise la médiation animale.

Et il a conclu avec le plaisir de déguster des œufs frais et la gestion des bio-déchets par les volatiles.

Et comme l'Ehpad Saint-Vincent fourmille d'idées, c'est bientôt, après le potager en bacs, un potager de pleine terre qui devrait animer la vie des résidents.

Le centre de loisirs au camping

Pendant les vacances de Toussaint, le centre de loisirs a organisé sur deux jours un mini-séjour au camping de l'Espiguette.

Les enfants ont pu cultiver des valeurs authentiques comme le partage, le respect et l'esprit de collectivité.

Ce séjour leur a permis de découvrir un site naturel et protégé et d'enrichir leurs connaissances de l'environnement avec la visite du phare de l'Espiguette.

Pour l'équipe d'animation, ce temps de découverte constituait un objectif essentiel pour l'accompagnement de l'enfant dans l'apprentissage de la vie collective pour le mieux-vivre ensemble.

Le ponton de l'Espiguette inauguré

Conçu sur le chenal sud, il constitue une innovation et participe à l'amélioration de la vie du quartier

« *L'esprit pionnier du Grau du Roi Port Camargue demeure : il s'agit, à travers l'aménagement du ponton de l'Espiguette, de réinventer une relation au littoral et à la mer à la hauteur des enjeux du XXIe siècle.* »

C'est ainsi que le maire, le docteur Robert Crauste, président de la Régie de Port Camargue, a inauguré le nouveau ponton de l'Espiguette. Ce dernier propose 33 postes d'amarrage qui font l'objet d'un contrat à l'année. La Régie de Port Camargue a aménagé sur ses fonds propres et pour un montant d'1M€ ce linéaire de 300 m. La société française PORALU a mis à disposition tout son savoir-faire et son expertise. Afin d'offrir un panorama avec une ligne d'horizon exceptionnelle, le ponton a été rehaussé de 30 cm.

« *La spécificité du site et son charme ont été des éléments pris en compte dès le départ* », explique Jean-Romain Brunet, le directeur de la Régie autonome. Ce nouvel aménagement vise à répondre à une forte demande des professionnels du nautisme. « *Cette offre exclusive à destination de catamarans est un fait totalement nouveau* », détaille Jean-Romain Brunet.

Afin de garantir le respect de la biodiversité, le ponton est conçu pour que les embarcations puissent connecter directement leurs cuves à eaux grises et à eaux noires sur le réseau d'eaux usées communal. La société AquaTech Innovation a fourni tout le dispositif de connexion : une innovation majeure à l'échelle nationale. La Régie de Port Camargue a également signé une convention

avec le CNRS de Montpellier pour mettre en place un suivi de la qualité microbiologique de l'eau du chenal Sud. Enfin, elle a associé les résidents du quartier à toutes les étapes du chantier. Les nuisances liées à la circulation de véhicules ont été traitées grâce à un dispositif de dépose, les véhicules devant ensuite impérativement quitter le site. Le terre-plein qui mène au ponton a fait l'objet d'un traitement paysager avec des ganivelles et des essences naturelles identiques à celles de la plage de l'Espiguette. Un terrain de pétanque et du mobilier de détente ont été mis à disposition du public afin que plaisanciers et riverains en profitent. « *Cet aménagement productif qui participe à une meilleure qualité de vie va continuer à faire de Port Camargue un poumon économique pour le territoire* », conclut Jean-Romain Brunet.

Un aménagement qui répond à une forte demande des professionnels du nautisme

Camping de l'Espiguette : un plan de rénovation pour 350 logements

Prévu sur cinq ans, il s'inscrit dans un important programme de travaux

Après le choc et les dégâts consécutifs à l'incendie du 13 juin 2022 qui avait détruit 62 bungalows, le camping de l'Espiguette s'est engagé dans un important programme d'aménagements et de travaux. Tout d'abord, en lieu et place de la zone sinistrée par le feu, la création d'un espace sports et loisirs doté de deux city stades, de deux terrains de beach-volley, de tables de teqball (combinaison de football et de tennis de table) et de tennis de table avec, au cœur de ce nouvel espace, un bureau d'accueil des animations. Autres chantiers menés à bien : la réhabilitation de l'ancien dojo, rebaptisé salle des Ganivelles, qui permet désormais au camping d'accueillir des séminaires d'entreprises et sert également d'espace de coworking et de salle des fêtes, la création de dix-huit appontements supplémentaires au port du camping, la rénovation du boulodrome, la création d'une nouvelle charte graphique en lien avec la politique environnementale du camping avec changement des panneaux de signalétique et, point d'importance, le renfort des moyens de lutte contre l'incendie avec l'installation d'une canne d'aspiration au port, d'un robinet d'incendie armé (RIA) et le débroussaillement en périphérie du camping.
Sur le calendrier des travaux en cours ou à venir en 2024, la création d'une pumptrack (piste en boucle constituée de virages et de bosses relevées pour le VVT et le BMX notamment) en éco-surface pour laquelle la demande de permis d'aménager est en cours et surtout le lancement d'un grand plan quinquennal de rénovation pour 350 logements. D'autres opérations sont aussi programmées comme la rénovation du centre commercial du camping, la création d'un magasin au sein du service technique, la création d'une salle de fitness, la poursuite du renfort des moyens de lutte contre l'incendie, la restauration des charpentes des sanitaires et la reprise de certaines voiries.
Autant d'aménagements conformes à la politique environnementale et écologique du camping de l'Espiguette, une dimension indissociable de la qualité de l'accueil et du séjour des vacanciers.

Rencontres du tourisme : quels équilibres entre vie locale et tourisme ?

Début octobre, des professionnels et des habitants ont partagé analyses et ressentis

Comme pour chaque édition, les Rencontres du tourisme, organisées cette année le 4 octobre, ont démarré par une table ronde de douze participants réunissant six professionnels du tourisme et six habitants du Grau du Roi, liés ou pas au tourisme et de toutes générations, et animée cette année par Jean-Luc Boulin, consultant en tourisme et ancien directeur de la Mission des Offices de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine (MONA) de sa création en 2017 jusqu'en 2020. Une ouverture aux Graulens, ceux qui vivent et pratiquent la ville au quotidien, qui fait précisément toute la richesse des échanges. Ces échanges ont ainsi mis en lumière de façon assez unanime que le tourisme fait partie de l'ADN du Grau du Roi et que la ville est capable d'accueillir un important volume de visiteurs. Le Grau du Roi est une station balnéaire familiale et populaire assumée.

Une fois cette identité posée, c'est la question de l'acceptation du tourisme par la population qui a été abordée. « *Tous les habitants participants ont exprimé le fait d'assumer que nous sommes une station balnéaire donc que c'est normal d'avoir des pics de fréquentation et des creux.* », confie Maud Hubidos, directrice de la SPL Le Grau du Roi Développement. Des variations de fréquentation bien vécues par les habitants de longue date, moins bien par les nouveaux arrivants qui ont plus de mal à supporter les contraintes liées au tourisme. « *Cette analyse est assez fréquente dans les stations balnéaires dont la population permanente augmente,* a confirmé Jean-Luc Boulin. *La notion d'adaptabilité à l'environnement et aux fluctuations saisonnières apparaît plus naturelle chez les anciens habitants ayant grandi avec cette culture.* » Autre changement de comportement, le fait que l'habitant profite de la « touristicité » de son lieu de vie. « *Une culture du loisir s'est développée dans la société et aujourd'hui les habitants profitent de leur ville et de ce qu'elle a à offrir comme des touristes* »

Enfin, la conférence de l'après-midi, toujours animée par Jean-Luc Boulin, s'est intéressée au concept de "normastrophe". Si 2023 marque un retour à la normale pour le secteur du tourisme avec une fréquentation équivalente à 95% d'avant la pandémie et une saison qui s'étend sur l'année, l'enchaînement de crises (Covid-19, canicule, incendie, tempêtes, moustiques…) depuis plusieurs années pèse lourd sur l'économie touristique… qui repart pourtant toujours. La "normastrophe", c'est donc quand la crise fait partie du quotidien et que l'on s'adapte… Une nécessité déjà bien comprise par les professionnels du tourisme.

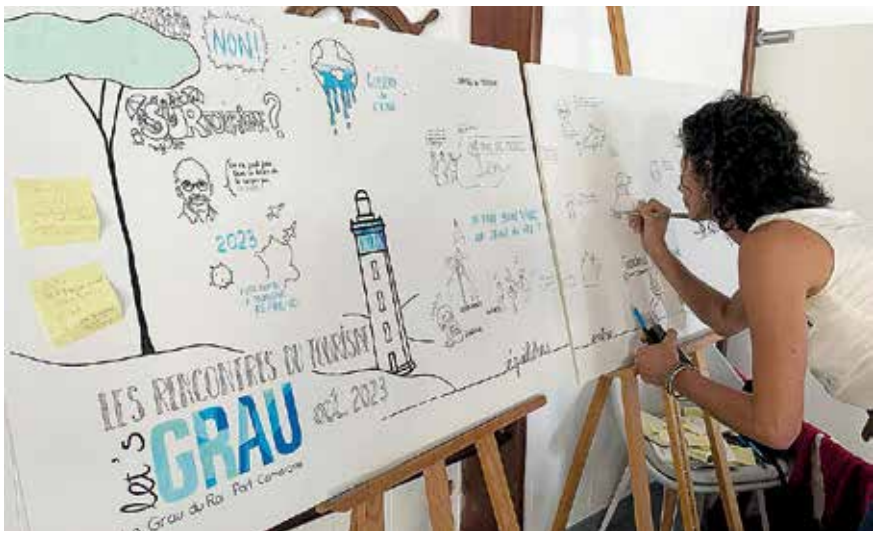

Les images expressives de Franca Lombard, facilitatrice graphique, ont donné vie aux idées échangées.

Des étudiants en architecture planchent sur le littoral

C'est au Grau du Roi, un territoire très représentatif, qu'ils ont conçu leurs projets d'étude

Ils sont en 5e année à l'École nationale supérieure d'architecture Montpellier (ENSAM) et leur 9e semestre s'achève bientôt. Un semestre dont un des domaines d'étude (UE) s'intitule "Architecture - Paysage et Littoral, Studio d'architecture" et pour lequel ces étudiants présenteront dans quelques jours un projet architectural.

« *Le littoral dont les problématiques liées au changement climatique imposent une réflexion architecturale sur le temps long est un domaine d'étude assez récent,* explique Michel Maraval, enseignant responsable de l'UE. *Mais il est nécessaire d'ancrer les étudiants dans ce contexte spécifique à Montpellier.* » Un « contexte spécifique » avec des problématiques spécifiques - augmentation des températures, baisse des ressources en eau, faune et flore menacées, trait de côte modifié par la montée des eaux - que rassemble la cité graulenne, choisie cette année comme terrain d'étude pour les seize étudiants.

« *Le Grau du Roi est extrêmement intéressant parce que la ville possède toutes les facettes liées à la problématique du littoral* », confirme Michel Maraval. Leur travail a donc démarré par des visites sur site à la découverte des paysages, de l'architecture et de l'urbanisme, à la rencontre des habitants pour s'imprégner de la réalité et comprendre les enjeux. Un échange a également été organisé avec le maire, le docteur Robert Crauste, très enrichissant pour les étudiants, tant sur les problématiques du littoral que sur l'identité et les spécificités de la ville. Fort de toute cette "matière", ils ont donc, seul ou en équipe, en fonction de leur ressenti personnel et de leur sensibilité aux différentes problématiques, conçu des projets architecturaux qui feront l'objet d'une exposition à l'école et qui pourraient être présentés aux Graulens pour prolonger l'échange.

Une des consignes de l'exercice de « *proposer des scénarios alternatifs à la seule politique de recul stratégique préconisée par l'État et motivés par l'utopie raisonnable* » donne en tout cas vraiment envie de découvrir les réponses imaginées par les architectes de demain…

Un chantier structurant pour la collecte des eaux usées

Les travaux ont déjà commencé

Afin d'améliorer le service de collecte des eaux usées, la communauté de communes Terre de Camargue réalise des travaux structurants de renouvellement du réseau d'assainissement depuis le Boucanet jusqu'à la station d'épuration. Ces travaux, estimés à 3,65 M€ HT, sont cofinancés par l'Agence de l'eau pour 1,36 M€ et le conseil départemental pour 261 000 €.

Ils sont réalisés dans le cadre du Schéma directeur des eaux usées qui programme 13 M€ d'investissement d'ici 2030 pour rénover le réseau, protéger l'environnement et favoriser le développement des communes.

Le chantier se déroulera en plusieurs phases échelonnées de novembre 2023 à juin 2025. La première phase des travaux se déroule jusqu'au 31 mai 2024. Elle concerne la zone allant du rond-point de la piscine au rond-point du casino, sous la rocade D62B. Des déviations de circulation et des aménagements sont mis en place pour les usagers : fermeture de la double voie, dans le sens du casino vers la piscine et circulation à double sens sur l'autre moitié de la voie rapide ; accès au quartier Montplaisir, à la station-service et à la zone d'activités (en entrée et sortie), par la rue des Flamants-Roses et la rue François-de-Mirman, jusqu'à fin janvier 2024 ; déplacement du point de ramassage des bus au niveau du rond-point d'Amigoland.

Les services communautaires se tiennent à disposition pour tous renseignements : Direction des cycles de l'eau, 04 66 73 91 33.

Un diagnostic sur le commerce

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la Ville et la CCTC ont entamé une démarche de diagnostic sur le commerce du centre-ville, en s'appuyant sur le bureau d'études SCET et sur la CCI du Gard. Après un questionnaire en ligne auprès des habitants, qui montre un fort attachement au commerce local, ce sont les commerçants et artisans qui ont été rencontrés et interrogés sur leur activité, leurs projets, leurs attentes et leurs besoins lors d'une enquête réalisée sur le terrain au printemps dernier. Sur 362 commerces repérés sur le périmètre défini, 234 commerçants et artisans ont répondu à cette enquête. C'est ici l'occasion de les remercier. Cette contribution très importante vient conforter la volonté de mener avec les professionnels des actions concertées en faveur de l'attractivité marchande du centre-ville. Parmi les principaux enjeux : maintenir une offre de proximité à l'année, diversifiée et adaptée aux besoins des habitants de la commune ; valoriser et animer le parcours marchand ; accompagner les professionnels afin de faciliter l'exercice de leur activité et la mise en œuvre de leurs projets. Le diagnostic complet est en cours de formalisation. Il sera présenté lors d'une réunion associant les commerçants et artisans du périmètre.

État civil

Vu les dispositions de l'article 9, 1er alinéa du Code civil « Chacun a droit au respect de sa vie privée », la publication des naissances et des mariages dans le bulletin municipal est soumise au consentement préalable écrit des familles. Le nombre de publications se limite donc aux autorisations reçues.

Carnet blanc
du 11 août au 17 novembre 2023

Brice ROUVIER et Délisia GARINI
Adam TADLAOUI et Narawess RIAHI
Rémi COLAS et Emilie BALDET
Franck LE DREZEN et Emilie BUET
Olivier BONNEVILLE et Hélène MACCAGNO
Noël FOUGERAY et Nathalie GUIO
Laurence MONIER et Frédéric PLANTIER
Amin RANET et Imane OUAOUICH
Aymeric OSTYN et Anne PELEGRIN
Gérard SULTANA et Cécile GUILLO
Hervé LERNER et Tetiana ROUDENKO
Sylvain MÉNIL et Valérie MANOVELLO
Guillaume GAUVIN et Marjorie GOLOB

Carnet rose
du 11 août au 17 novembre 2023

BARBER-GAUTHIER-DAUMAS Kenzo
BAS Billie
BORNAND Emma
CARIL BAUDOUIN Lewis
CHIRIAC Alicia
COUTELAN Livio
HOUDART VINDÉOU Leyah
MOURRUT Than
OUASSOU TRILLO Alma
SEGHIR YAAGOUB Yassire
TAMZIRT Melwan
ZAHRI Alya

Carnet de deuil
du 11 août au 17 novembre 2023

LAFFONT André *09 mars 1938 - 24 juin 2023*
GAILLARD Patricia *12 juillet 1951 - 11 août 2023*
TARDY Daniel *21 juin 1950 - 12 août 2023*
GARCIA Jean-Pierre *29 novembre 1952 - 15 août 2023*
FAUSSE Jeannine née RULLIÈRE *18 août 1921 - 25 août 2023*
ROGAY Raymond *16 juillet 1940 - 14 août 2023*
BERNARDINI Jean-Rémy *19 février 1948 - 23 août 2023*
JASLIER Christian *22 septembre 1950 - 03 septembre 2023*
CAZALS Marguerite née ALEXANDRE *30 septembre 1926 - 05 septembre 2023*
EGREFEUILLE Thérèse née PÉRIÉ *09 janvier 1929 - 03 septembre 2023*
MAGLIOZZI Gilberte née COUDERT *23 mars 1927 - 06 septembre 2023*
LOUF Joël *30 septembre 1941 - 04 septembre 2023*
PENIN Dominique *24 mai 1958 - 03 septembre 2023*
JOUANNET Yvette née MAJOREL *17 octobre 1930 - 08 septembre 2023*
ASSIÉ Joseph *03 mars 1933 - 09 septembre 2023*
GODARD Jacques *02 janvier 1940 - 05 septembre 2023*
BOFFY Jean-Luc *10 décembre 1958 - 12 septembre 2023*
FAUCHEUX Patricia *30 décembre 1958 - 09 septembre 2023*
TOURREAU Patrick *14 mars 1971 - 08 septembre 2023*
RICHAUD Raymonde née ROUX *05 août 1940 - 18 septembre 2023*
GÉNIALE Joseph *13 mars 1943 - 04 octobre 2023*
FERREIRA Bernard *23 mars 1930 - 29 septembre 2023*
COMBES Claudine née ROSÉ *17 mai 1933 - 07 octobre 2023*
BRUNETTI Michelle née BIENFAIT *30 octobre 1936 - 12 octobre 2023*
NAUDIN Jean *14 août 1945 - 11 octobre 2023*
MURGIA Fernand *05 décembre 1936 - 03 octobre 2023*
GUILLEUX Jeanne née MONJARDIN *1er août 1933 - 15 octobre 2023*
LELOUP Mathieu *24 octobre 1983 - 28 octobre 2023*
SCHUHMAYR Sylvia née HOMBERGER *21 juillet 1942 - 08 novembre 2023*
RACKI Antun *29 août 1943 - 02 novembre 2023*
SAUZET Andrée *02 juin 1945 - 05 novembre 2023*
ALLIROL Josette née BERTOLOTTI *1er février 1938 - 28 octobre 2023*
ROUDIL Max *08 avril 1947 - 05 novembre 2023*
CHAMBAUD Evelyne née BOSSAN *11 juillet 1954 - 13 novembre 2023*
BARLET Yvan *19 juin 1937 - 14 novembre 2023*
BELLONE Dominique *25 septembre 1952 - 09 novembre 2023*
CASTELLI Solange née DEJAIFFE *09 juillet 1928 - 16 novembre 2023*

Hommage

Pierrick Outrequin nous a quittés

Il travaillait au pôle Espaces naturels depuis 1982

C'est avec une grande tristesse que la collectivité a appris le décès soudain d'un de ses agents. Agé de 62 ans, Pierrick Outrequin travaillait depuis 1982 au pôle Espaces naturels. Très discret, il était un agent efficace et apprécié de ses collègues. Toujours disponible pour aider les autres, ne ménageant ni sa peine ni son temps, il avait participé avec certains de ses collègues à la solidarité envers les sinistrés suite aux inondations dans l'Aude en 2019 puis à Val d'Aigoual en 2020. Depuis sa naissance, Pierrick a vécu entre le Grau du Roi et Aigues-Mortes. Dernier d'une fratrie de quatre enfants, il avait 18 ans d'écart avec sa sœur Jacqueline. Il fait ses premiers pas au 23, rue de l'Aurore, à l'ancienne Inscription Maritime où travaillait Pierre, son père. Il grandit sous le regard aimant de ses parents jusqu'au jour du départ à la retraite de son père. La famille s'installe alors à Aigues-Mortes où au collège Marie-Curie, Pierrick retrouve ses copains du Grau. Tous les ans, Pierrick se rendait en Bretagne pour y retrouver sa sœur Marie-Lucie. Passionné de généalogie, il faisait alors un détour par la Normandie pour y mener des recherches. Il adorait aussi les joutes et le rugby. Mais surtout la nature depuis les grandes étendues de sable de l'Espiguette jusqu'à la mer d'Iroise.

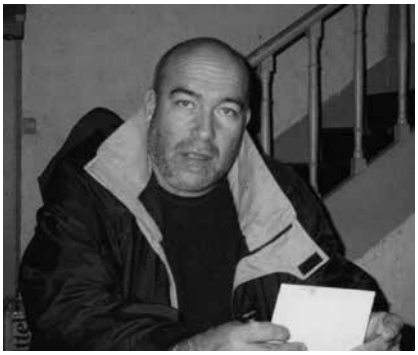

Rassemblement citoyen

Une fois encore, l'Éducation Nationale, le service public et la République ont été attaqués. Le 13 octobre au matin, Dominique Bernard, professeur de français dans un lycée d'Arras, a été assassiné. Ce nouveau drame est intervenu trois ans après un drame identique, celui où Samuel Paty, professeur d'histoire géographie, avait trouvé la mort à Conflans-Sainte-Honorine, le 16 octobre 2020. A l'appel du maire, le docteur Robert Crauste, la population a été invitée à se rassembler sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

CROQ'N'DOG

Alimentation & Accessoires Chiens & Chats

CARTE DE FIDÉLITÉ

DEUX BOUTIQUES !

04 66 53 68 89
ZA Terre de Camargue
AIGUES-MORTES

04 11 95 06 78
488 avenue de Melgueil
LA GRANDE MOTTE

Nature's Variety · ADVANCE · ROYAL CANIN · PRO PLAN

POMPES FUNEBRES Saez

MARBRERIE FUNERAIRE
04 66 51 70 83
www.pfsaez.com
N° Vert 0 800 09 93 39

SERVICE 24H/24 - 7J/7
sur simple appel téléphonique
DEVIS
GRATUIT / CONVENTION OBSÈQUES
Prime unique ou périodique (de 2 à 10 ans selon l'âge)

Magasins
- Choix de cercueils et plaques
- Articles funéraires

Transports de corps
- En chambre funéraire
- Toutes distances France et étranger

Services et prestations funéraires
- A domicile
- Toutes démarches et formalités
- Habillages et soins de conservations
- Sortie de corps avant mise en bière, Hôpitaux, clinique, maisons de retraites

AGENCE Grau-du-Roi
Gestionnaire par délégation de la chambre funéraire
2 bis, rue de la Rotonde 30240 LE GRAU-DU-ROI
Hab. Préf n° 13-30-295

AGENCE : Aigues-mortes
CHAMBRE FUNERAIRE
Services funéraires des remparts
192 Route de Nîmes 30220 Aigues-Mortes
SARL / CAPITAL : 17 520€ / RCS 751 049 958 / Hab. Préf n° 12-30-418

SUPER U
les nouveaux commerçants
PORT DE PÊCHE
Tel: 04.66.53.03.80
U DRIVE
Ouvert du lundi au samedi 8h30-20h00
Dimanche 8h30-12h30

Professionnels & Particuliers
OUVERT du Lundi au Vendredi

ALS
LOCATIONS • MATERIELS

VENTE & SERVICE APRÈS VENTE
BTP - MOTOCULTURE
FLEXIBLES HYDRAULIQUES
Huiles - Filtres - Gaz

Ne cherchez plus nous avons le matériel qu'il vous faut...

Makita · STIHL · kränzle · ECHO

T. 04 66 53 68 89
contact@alslocations.com
ZA Terres de Camargue - AIGUES-MORTES
www.alslocations.com

SAV NOTRE ATELIER ASSURE L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE VOTRE MATÉRIEL

Parole d'opposition

2014 – 2024, 10 ans d'aberrations politiques !

La transition entre 2023 et 2024 fait le pont entre l'année de mi-mandat et celle de l'anniversaire de 10 ans de gestion communale par monsieur Crauste. Ces quelques lignes dans ce numéro ne sauraient rétablir l'ensemble des contre-vérités énoncées dans le « hors-série » qui ressemble dangereusement aux tracts de propagande diffusés en 2020 par le candidat sortant.

Sur la question de mobilité : rien de neuf en 10 ans avec la suppression de la navette urbaine, la réduction continue des places de parking et l'élaboration de règles de stationnement aussi complexes qu'inégalitaires. Quant à la réalisation des pistes cyclables leur mise en œuvre est chaotique et inachevée !

Nous constatons que le projet du quartier des pins s'enlise sur le plan juridique et que nos actions conjuguées à celle des riverains nous permettent d'envisager des alternatives à ce projet mal préparé, mal concerté et dont l'utilité publique est largement contestée !

D'une façon générale, la politique d'urbanisation à outrance ruine la commune. La priorité est aux « grands » projets comme pour « l'Allée de la gare » (3M€), la médiathèque/salle des fêtes (9M€) ou la réalisation de 2 maisons « médicales » SANS MEDECIN !

Ces projets, qui n'ont de grands que leurs coûts, se font au détriment des besoins prioritaires pour notre population : accès aux services publics (services techniques municipaux, disparition du CMJ, des conseils de quartiers, suppression de la navette urbaine, fermeture de classes d'école).

Dans le même temps on relève la stratégie d'une fiscalité toujours plus grande pour les propriétaires (+10% en 2015, création d'une fiscalité supplémentaire intercommunale et application du taux maximal de surtaxation des résidences secondaires) et le début d'une nouvelle spirale de l'endettement.

Parce que cette liste n'est qu'un tout petit extrait du bilan de ces 10 années avec le maire actuel et qu'il existe maintenant largement de quoi démontrer la gabegie politique de ce mandat, nous vous invitons à participer à notre réunion publique de la Chandeleur le vendredi 2 février 2024 à partir de 18h30 à la salle carrefour 2000.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de passer de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2024 !

Pour participer à nos évènements, vous inscrire à notre newsletter et recevoir le bulletin « Le G.R.A.U vous parle », écrivez-nous à contact@legrau.fr .

Charly CRESPE, conseiller municipal

Pour le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité et ses élus C.PIMIENTO, M.SCOLLO-OGIER, JP.FILHOL, D.GRANON

Après la présentation de l'association « s'Unir pour l'Avenir » dans le précédent bulletin, entrons maintenant dans le vif du sujet, en utilisant l'espace qui nous est imposé.

Oui à un urbanisme et une population maitrisés dans un littoral saturé.

Non aux projets controversés qui ruinent nos finances après avoir dilapidé les 24 millions du patrimoine communal.

Stop aux augmentations d'impôts qui comblent une gestion incohérente.

Oui à une écologie pragmatique.

Oui pour un Grau du Roi uni.

Alain Guy conseiller municipal , président de l'association «s'Unir pour l'Avenir»
sunirpourlavenir30240@gmail.com

Bon à savoir

La communication dynamisée

Outre la communication papier via affichage, mise à disposition des bulletins municipaux, dépliants, programmes dans les commerces et les bâtiments publics, la Ville dynamise sa communication numérique. Sur le site internet officiel https://ville-legrauduroi.fr, informez-vous des actualités de la ville, des infos utiles, des démarches administratives et de l'agenda des nombreuses animations. Au quotidien, suivez la page Facebook (Ville Le Grau du Roi – Port Camargue) et le compte Instagram (@villelegrauduroi_portcamargue).

Forum de l'Emploi Saisonnier

Mardi 5 mars 2024 de 13h30 à 17h30, le Forum Littoral de l'Emploi Saisonnier réunira au Yacht Club de Port Camargue des entreprises qui recrutent et des demandeurs d'emploi. Ce grand rendez-vous de l'emploi permet un gain de temps et d'énergie, aussi bien pour les professionnels qui souhaitent constituer leurs équipes que pour les demandeurs d'emploi qui ont un accès immédiat à l'ensemble des offres... Un raccourci vers l'entretien d'embauche.

Renseignements et inscription auprès du Service Emploi : 04 66 53 61 38

Permanence emploi

Du lundi 22 janvier au lundi 15 avril, une conseillère du service emploi de la communauté de communes recevra recruteurs et candidats deux fois par semaine à la Villa Parry. Cette permanence est destinée à aider les recruteurs du territoire à constituer leurs équipes avant le rush de la saison. Fanny Breysse, chargée de relations aux entreprises, sera présente les lundis de 9 heures à 11h30 et les jeudis de 14 heures à 17 heures. Elle accueillera les employeurs pour la rédaction et la mise à jour des profils de postes recherchés. Les candidats pourront quant à eux actualiser leur CV, consulter les offres et déposer leur candidature.

Contact 06 17 10 22 40 et saison@terredeamargue.fr

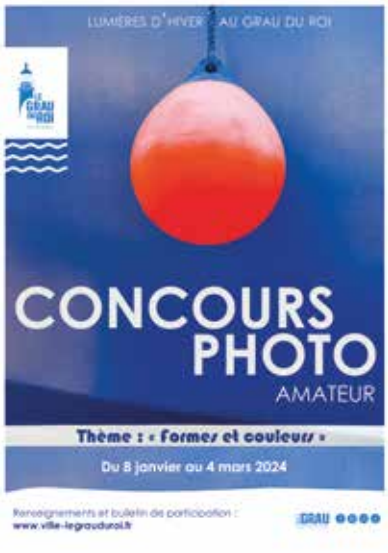

Le concours photo revient

Le concours photo Lumières d'hiver au Grau du Roi est de retour. Le thème retenu pour cette année est intitulé : « Formes et couleurs ». Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 8 janvier jusqu'au lundi 4 mars 2024. Le jury se réunira mi-mars pour sélectionner 15 photos parmi lesquelles seront retenues celles des 5 gagnants. Une exposition de ces clichés sera ensuite visible du 14 juin au 31 août 2024. Les gagnants recevront un abonnement d'une année au magazine *POLKA*.

Dès janvier, une adresse mail dédiée sera active : concours.photos@ville-legrauduroi.fr

Un nouveau programme Leader

Une nouvelle page du dispositif s'ouvre avec le programme LEADER 2023-2027. Il sera doté d'une enveloppe annoncée de 1,5 millions d'euros. La composition du Comité LEADER Vidourle Camargue et sa stratégie ont été renouvelées pour correspondre au mieux aux aspirations. Si vous portez un projet innovant contribuant à améliorer le cadre de vie des habitants, à développer d'une économie durable ou à resserrer les liens sociaux, manifestez-vous auprès de l'équipe technique du service LEADER du PETR Vidourle Camargue :

- Aude Faye, animatrice LEADER
a.faye@petr-vidourlecamargue.fr 04.48.21.61.12
- Adrien Montizon, animateur LEADER
a.montizon@petr-vidourlecamargue.fr 04.48.21.61.13

Plan Communal de Sauvegarde : inscrivez-vous

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est l'outil opérationnel réalisé sous la responsabilité du maire. Il planifie les actions des opérateurs communaux de la gestion du risque. Le citoyen reste l'acteur central des dispositifs d'urgence. Être rapidement informé, c'est faciliter l'action des secours et contribuer à la réduction des conséquences des crises. La commune a mis en place un nouveau système d'alerte automatisé de la population qui prévient les citoyens inscrits par SMS et/ou appel téléphonique. Pour cela, il faut se rendre sur le module d'inscription sur le site de la Ville : www.ville-legrauduroi.fr rubrique « être alerté », en bas à droite de la page d'accueil. Le système requiert votre prénom, nom et votre (vos) numéro(s) de portable/ téléphone fixe. Les coordonnées renseignées servent à ce seul usage.

Une nouvelle permanence à la StART...

Depuis mi-novembre, la StART accueille au sein de son Espace Familles une permanence de l'Association Départementale et Professionnelle de la Médiation Familiale (ADPMF). L'ADPMF propose un espace de médiation familiale concernant tout type de conflits intrafamiliaux, de la séparation conjugale aux désaccords concernant un héritage. Tous les jeudis, hors vacances scolaires, l'ADPMF occupera donc une permanence au sein de l'Espace Familles. L'arrivée de cette nouvelle permanence vient enrichir le Service Famille dans sa démarche de soutien aux familles, accessible et destinée à tous.

Prise de rendez-vous au 04 66 27 26 55

Saison 2024 : Terre de Camargue se mobilise

Mardi 23 janvier de 9 heures à 12 heures : découverte des métiers du tourisme en partenariat avec Pôle emploi.

Mardi 6 février : job dating spécial « Métiers du camping », au camping La Petite Camargue à Aigues-Mortes. Entretiens courts sur rendez-vous avec des recruteurs du secteur.

Mardi 26 mars de 8h30 à 12 heures : job dating de l'emploi agricole, au sein du service emploi Terre de Camargue à Aigues-Mortes. Entretiens courts sur rendez-vous avec les recruteurs du territoire. Deux réunions d'information collective : mardi 12 et vendredi 22 mars.

Renseignements et inscription auprès du Service Emploi : 04 66 53 61 38

Agenda

23 décembre

INAUGURATION DE LA MAISON DU PHARE
Ambiance de fête pour l'inauguration de la Maison du Phare et des deux môles réhabilités. Rendez-vous sur le parvis de l'ancien phare pour admirer la parade de vieux gréements avant l'arrivée du Père Noël et une déambulation le long du môle rive droite. Les allocutions et la coupure du ruban seront suivies d'un apéritif convivial. À partir de 18 heures, parvis de l'ancien phare

30 décembre

BALADE AUX LAMPIONS
Dans le cadre des animations du Grau Noël, une balade aux lampions partira de l'ancien phare pour cheminer jusqu'au parvis de la mairie avant le feu d'artifice. Muni d'un lampion à récupérer sur place, venez suivre la parade des "Souffleurs de rêve", de majestueux échassiers lumineux. À 18 heures, à l'ancien phare

7 janvier

1er BAIN DE L'ANNÉE
Organisé par le Rotary club Baie d'Aigues-Mortes et parrainé par l'amicale des sapeurs-pompiers du Grau du Roi, le 1er bain de l'année sera précédé par un échauffement en musique. L'occasion également de découvrir les Harley, voitures anciennes et de luxe exposées. Food truck et restauration sur place. L'inscription est obligatoire. À 10 heures, plage rive gauche, centre-ville, place Léon-Constantin

12 février

SPORTEZ-VOUS BIEN
Et si on profitait des vacances d'hiver pour bouger un peu ? Le service des Sports de la Ville organise des stages sportifs de vélo et de randonnée du 12 au 16 février.
Informations et inscriptions auprès du service des Sports au 06 37 74 19 49 ou par mail d.buchart@ville-legrauduroi.fr et www.ville-legrauduroi.fr

24 février

LE MONTESPAN
Le marquis de Montespan est prêt à tout pour récupérer celle « *qu'on aime qu'une fois dans une vie* ». L'histoire du plus célèbre cocu de France adaptée du roman de Jean Teulé. Tout public dès 14 ans.
Renseignements au 04 66 51 10 73.
À 20h30, à l'Espace Jean-Pierre-Cassel, allée Victor-Hugo

2 mars

ABRIVADO DES PLAGES
L'incontournable rendez-vous des amateurs de traditions camarguaises et de la bouvine est de retour ! Un spectacle toujours époustouflant. Renseignements au 04 66 51 67 70.
À 11 heures, plage du Boucanet, rive droite, boulevard du Docteur-Jean-Bastide

Retrouvez toutes les dates et détails de l'agenda sur le site internet de la ville
www.ville-legrauduroi.fr

et aussi...

20 décembre
Concert de Noël avec l'école des Arts Éric-Turquay
Après sa participation au lancement des illuminations de la ville, l'école des Arts Éric-Turquay célèbre encore Noël le temps d'un concert.
À 19 heures à l'Espace Jean-Pierre-Cassel, allée Victor-Hugo. Entrée gratuite.

25 janvier
La sculpture néo-classique à L'Atelier du regard
Le rendez-vous mensuel consacré à l'histoire de l'art s'intéresse cette fois-ci à la sculpture néo-classique (XVIIIe-XIXe siècles). Conférence à 18 heures avec Isabelle Reignier, animatrice du patrimoine, salle de réunion des services techniques, rue des Médards. Entrée libre.

9 février
Vernissage à la Villa Parry
Le vernissage de l'exposition de peinture Les Aigues-Marines est programmé au 1er étage de la Villa Parry, rue du Sémaphore, à 18h30. Les œuvres seront visibles dès le mercredi 7 février et jusqu'au 17 février, du mardi au samedi, de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures. Entrée libre.

23 février
Exposition d'un collectif d'artistes
Encore un vernissage à la Villa Parry - 1er étage, à 18h30 - qui accueille un collectif d'artistes peintres et sculpteurs.

9 mars
"Eccentric", seul en scène
Véritable cartoon vivant.
Renseignements et tarifs au 04 66 51 10 73.

Meilleurs Vœux

2024

TERRE 2024 DE JEUX

SEAQUARIUM LE GRAU DU ROI

let's GRAU Le Grau du Roi Port Camargue

PORT CAMARGUE au Grau du Roi

LE GRAU DU ROI PORT CAMARGUE

Création vgarencon.wixsite.com/book